

Séance du 30 mai 2022

DCM N° 2022-37

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	24
Date de la convocation		
24/05/2022		
Date d’Affichage		
31/05/2022		

L’an deux mil vingt-deux

Et le trente mai

à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune s’est réuni en présentiel avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

17 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGO Louis, GIAMARCHI Marie-Dominique, BIAGGINI Jean, FINI René, ALBERTINI Francine, CROCE-AJACCIO Catherine, PASQUALINI Maurice, BERTOLUCCI Marie Christine, UGOLINI Nuria, VEISON MARCELLI Nathalie, LOMBARDO Florence, CAMUZAT Alexandre, DARNAUD Laure, SIMONI Pierre Baptiste, PORTA Marine, MARTEL Enzo.

7 Membres absents excusés (procurations) :

SIMONI-PIACENTINI Céline a donné procuration à CROCE AJACCIO Catherine

BATTESTTI Gilles a donné procuration à BIAGGINI Jean

SILVESTRI Dominique a donné procuration à PASQUALINI Maurice

FABRIZY Bernard a donné procuration à SIMONPIETRI Pierre Michel

MURATI Carine a donné procuration à POZZO DI BORGO Louis

CASANOVA Jean-Pierre a donné procuration à GIAMARCHI Marie-Dominique

FICO Aurélie a donné procuration à MARTEL Enzo

5 Absents : MALAFRONTE Christine, MALPELI Stéphane, GIAFFERI Michael, LECA Jean-Louis, NAPPO Michelle

Madame DARNAUD Laure est nommée secrétaire.

#### Objet de la délibération

Monsieur POZZO DI BORGO Louis, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, expose que les écoles élémentaires et préélémentaires de U Rustincu ont été édifiées fin des années 1980.

#### Plan de financement : Cours des Ecoles

Aujourd’hui, il importe de rénover et d’aménager les cours de récréation. Les travaux de rénovation consistent, entre autres, à reprendre les défauts de planéité.

Les aménagements consistent à créer des zones d’activités à vocation ludique et pédagogique et à prévenir des risques.

Le coût estimatif de l’opération est de 142 508 € H.T.

Monsieur POZZO DI BORGO Louis propose aux membres du Conseil Municipal d’autoriser l’opération : « Rénovation et aménagement des cours d’écoles » et d’adopter le plan de financement ci-après :

	Taux	Montant en €
Collectivité de Corse au titre de la dotation « Ecole »	50 %	71 254,00
DETR au titre de l’Axe 4	30 %	42 752,40
Part communale	20 %	28 501,60
<b>TOTAL H.T.</b>		<b>142 508,00</b>

OUI l'exposé de Monsieur POZZO DI BORGO Louis et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**ADOPTE**

- L'opération « Rénovation et aménagement des cours des écoles » au lieu-dit U Rustincu pour un coût estimatif de 142 508 € H.T. ainsi que le plan de financement ci-dessus proposé.

**AUTORISE**

- Le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

LE MAIRE

Michel SIMONBIETRI

